

1900

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

O.K., bien merci.

LA PRÉSIDENTE :

1905

Alors, s'il n'y a pas d'autres questions de la part de la commission, il me reste à vous remercier de votre présentation et revenez. J'ai eu l'occasion de vous rencontrer dans une autre commission, je crois.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1910

Oui, vous vous souvenez?

LA PRÉSIDENTE :

1915

Oui, je me souviens de vous.

Mme SOPHIE GIROUARD-NOBL :

1920

Je me souviens de vous aussi. O.K., je vous remercie beaucoup, au revoir.

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir, bonne soirée, merci beaucoup.

1925

**M. MARTIN DION
RAPLIQ**

LA PRÉSIDENTE :

1930

Alors, j'inviterais maintenant Monsieur Martin Dion de l'organisme RAPLIQ à nous rencontrer.

M. MARTIN DION :

1935

Oui, Madame et Messieurs, bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1940

Oui.

M. MARTIN DION :

Grand militant pour l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées.

1945

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, Monsieur Dion. Alors, on vous écoute.

1950

M. MARTIN DION :

Bonsoir. Et dans le fond, c'est que j'ai fait des recherches puis j'ai amené mes idées ici, j'ai travaillé pour mes idées pour partager pour le projet de l'ancien hôpital Royal Victoria.

1955

Dans le fond, les projets c'est des résidences étudiantes puis un campus universitaire ou est-ce qu'il y a des logements communautaires qui sont prévus?

LA PRÉSIDENTE :

1960

Ce qui est prévu en ce moment sur le site c'est le projet de l'Université McGill pour créer un centre de recherche et d'enseignement en développement durable et en politiques publiques en développement durable. Alors c'est le... en ce moment, c'est le seul projet qui existe. Mais il y a de la place pour d'autres projets et c'est, entre autres, une des raisons pour lesquelles aussi on fait la consultation.

1965

1970

M. MARTIN DION :

O.K. Avant de parler de mon projet, l'important c'est qu'il y ait du logement social à ce niveau-là parce que bien souvent les personnes en situation d'handicap qui n'ont pas beaucoup de revenus, ils peuvent se ramasser en institution parce qu'il manque de logements sociaux.

1975

Ça fait que c'est un exemple. Vous pouvez aller en collaboration, exemple, avec Bâtir son quartier qui développe des logements sociaux ou Interloge, des choses du genre, là.

Je vais commencer ma présentation.

1980

LA PRÉSIDENTE :

Oui, on vous écoute.

1985

M. MARTIN DION :

O.K. Dans le fond, il y a des sentiers et des parcs et des aires de détente avec un chemin menant au Mont-Royal. Moi je proposerais qu'il y ait un bon éclairage pour les personnes semi-voyantes puis les non-voyantes avec en bordure qu'il y ait des chemins de guidance et des rampes d'accès pour les personnes en situation d'handicap, aux personnes qui se déplacent avec une aide à mobilité, en fauteuil roulant motorisé.

1990

Dans le fond, l'inclinaison c'est, en pouce, un pouce aux vingt pouces. Pour respecter l'inclinaison, mais ça vous allez retrouver ça dans le guide des Normes de conception sans obstacles. J'en ai parlé tantôt à la responsable tantôt.

1995

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2000

M. MARTIN DION:

Aussi, pour les résidences, il va y avoir des résidences universitaires?

LA PRÉSIDENTE :

2005

Écoutez, ça fait partie des, dans ce qui est présenté en ce moment par la Société immobilière du Québec, il n'y a pas de projet comme tel, sinon que la consultation peut amener des idées. Alors, il y a plusieurs participants là qui ont suggéré effectivement des résidences pour les étudiants des universités.

2010

M. MARTIN DION :

2015

O.K., mais c'est ça. Ça fait que dans le fond, ce qui est important aussi c'est premièrement les salles de toilette. Il faut être en mesure de faire un axe de giration complet. Je recommande 2.2 mètres. S'il y a des douches, c'est important qu'il y ait des douches vraiment (inaudible) avec des barres d'appui. Donc, pour voir les normes dans ce guide-là.

2020

Je recommande aussi des ouvre-portes aux entrées principales avec soit par détecteur œil magique ou les boutons poussoir. Puis ce n'est pas tout le monde qui a la capacité d'appuyer dessus. Je proposerais qu'il y ait des choses maintenant qui sont magnétiques, quand on met nos mains dessus, la porte se met à ouvrir. Ce sont des portes quand même assez larges, là.

2025

Anciennement, c'était des portes d'hôpital, des portes qui ouvraient avec un œil magique. Ça fait que si jamais elles sont en bon état, ça serait bon qu'on les conserve parce que c'est quand même dispendieux ces équipements-là, j'avoue. Je parle, l'ouvre-porte.

2030

Aussi, je propose les mains courantes dans les corridors. Puis j'avais oublié quelque chose au niveau des sentiers ; une bordure de sécurité dans les sentiers aussi.

2035

L'important, c'est qu'en général quand que les portes sont trop lourdes, il ne faudrait pas qu'il y ait de ferme-porte en arrière de la porte. Il faudrait que ça soit la porte légère avec une poignée de porte banane puis avec, que ce soit les salles de bains ou les autres pièces.

Les boutons d'interrupteurs et thermostats. Que ce soit le porte-savon ou bien le porte-papier, c'est 1 200 millimètres maximum la hauteur, mais ça vous devez aussi valider avec le guide de normes de conception aussi.

2040 Bien souvent le porte-papier ou le porte-savon c'est beaucoup trop haut puis les interrupteurs aussi.

Un instant, je fais le tour de mon document.

2045 Pour les axes de giration chez les chambres pour étudiants, moi j'ai vu dans le guide c'est 1 500 millimètres entre le lit puis les autres choses, là. C'est important qu'il y ait un axe de giration aussi dans les chambres étudiantes, ou et cetera, peu importe, du projet.

Les ouvre-portes, je propose qu'il y en ait dans la plupart des endroits, mais ce qui est moins utilisé, ça peut être une porte qui légère.

2050 Aussi, moi je proposerais aussi qu'il y ait un plan d'urgence pour les personnes à mobilité réduite dans ces établissements-là, parce que bien souvent on se rend compte qu'il n'y en a pas tant que ça, de ça, les plans d'urgence pour les personnes en situation d'handicap, point de vue normes.

2055 Point de vue ascenseurs, il faut que ça soit quand même assez grand pour être capable de faire un acte de giration à l'intérieur aussi, là. Idéalement aussi avec des boutons en braille pour les non-voyants.

2060 Que les sorties de secours soient aussi accessibles pour les personnes à mobilité réduite, s'il y a une urgence puis tout ça, il faut que ça soit en accessibilité aussi.

Je regarde le temps, j'ai jusqu'à et quart pour parler?

LA PRÉSIDENTE :

2065 Oui. Vous avez certainement, oui, vous pouvez parler si vous voulez, mais en même temps, on peut entreprendre une conversation avec vous, là, avec des questions. Mais continuez si vous avez autre chose à...

M. MARTIN DION :

2070 La main courante dans les corridors, ça, ça été noté?

LA PRÉSIDENTE :

2075 Oui, vous nous en avez parlé.

M. MARTIN DION :

2080 Avec les poignées de porte banane dans la plupart des pièces. Moi, je propose une rencontre d'information avec le RAPLIQ parce que bien souvent, des fois on arrive dans des nouveaux projets, il manque telle chose pour l'accessibilité universelle ou il y a des choses qu'on a des obstacles malgré tout.

2085 Ça fait qu'avant de mettre des choses en œuvre, je recommande absolument une rencontre avec le RAPLIQ et les membres, que ce soit des personnes qui se déplacent avec une personne en fauteuil roulant, et cetera, les personnes non-voyantes ou les personnes semi-voyantes, peu importe.

LA PRÉSIDENTE :

2090 Est-ce que vous seriez prêt à recevoir un certain nombre de question?

M. MARTIN DION :

2095 Aussi, j'avais oublié des choses, c'est parce que je réfléchis. Il y a les comptoirs d'accueil, il ne faut pas qu'ils soient trop hauts parce que bien souvent, les comptoirs c'est trop haut puis qu'on puisse rentrer en-dessous en fauteuil roulant motorisé, peu importe. Il n'y a pas juste les personnes en fauteuils roulants manuels. Il faut penser aussi aux personnes qui se déplacent en fauteuils motorisés.

2100 Ça ne sera pas long, il y a les choses que je... au cas où j'oublie quelque chose.

LA PRÉSIDENTE :

2105 Prenez votre temps.

M. MARTIN DION :

2110 Pensez aussi aux choses qu'il est facile de déblayer l'hiver. Les choses qui ne sont pas comprises, qu'elles puissent être bien déblayées. Il faut penser aux stationnements pour les personnes en situation d'handicap, les stationnements réservés. Ça aussi c'est dans les normes, le guide.

2115 Je suis prêt pour les questions, puis s'il y a d'autres choses qui me reviennent, je vous reviendrai après. Merci de votre écoute.

LA PRÉSIDENTE :

2120 Oui. Moi j'aurais peut-être pour commencer une petite question plus technique d'une expression que je n'ai pas con... quand vous avez parlé entre autres dans les sentiers de chemins de guidance et de bordures de sécurité, comment me décririez-vous ça?

M. MARTIN DION :

2125 Il y a des personnes qui sont moins habiles pour conduire leur fauteuil roulant, ça fait que si, exemple, il n'y a pas de bordure sur le côté, il peut se ramasser dans le gazon ou dans le champ. C'est une personne qui peut perdre le contrôle de son fauteuil roulant, par exemple, ou quelqu'un qui est en fauteuil roulant manuel qui peut perdre son contrôle aussi s'il échappe ses
2130 roues.

LA PRÉSIDENTE :

2135 O.K.

M. MARTIN DION :

2140 Ça peut être dangereux sinon. L'éclairage c'est vraiment important aussi qu'on voit bien dans les sentiers.

LA PRÉSIDENTE :

2145 Parfait.

M. MARTIN DION :

2150 Et les places de (inaudible) heures de parcs ou les places publiques.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Je laisserai mes collègues poser des questions. Radouan, veux-tu y aller?

2155 **LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

2160 Oui, bien merci pour votre présentation qui nous sensibilise d'avantage à l'importance de créer des espaces qui soient inclusifs. Est-ce qu'il y a des types d'aménagement, des types d'animation qu'il faut absolument éviter parce qu'elles peuvent créer de la confusion pour des gens qui, par exemple, ont des problèmes, on des enjeux de vision? Y a-t-il des types d'animation, de couleurs ou d'éclairage qui sont à proscrire?

M. MARTIN DION :

2165 Moi, je dirais le chemin de guidance, pour commencer. Puis l'éclairage pour ceux qui sont semi-voyants puis tout ça, il y a des personnes qui se déplacent en déambulateur à marchette aussi. Il faut que ça soit accessible pour tous genres d'handicap.

LE COMMISSAIRE TORKMANI :

2170 D'accord, O.K.

LA PRÉSIDENTE :

2175 David?

M. MARTIN DION :

2180 On a oublié, j'ai oublié quelque chose, les indications que ça prend surtout. Tel sentier est accessible, tel sentier ne l'est pas accessible, mais ce qui est important, c'est que tout soit accessible dans les mesures du possible.

LA PRÉSIDENTE :

2185 Oui. David Hanna?

LE COMMISSAIRE HANNA :

2190 Oui, bien ma question était plutôt en relation justement avec le projet Nouveau Vic et son plan d'aménagement de circulation pour personnes à mobilité restreinte et l'accès universel. Mais vu que vous n'avez pas vu le projet ou l'évalué, je ne peux pas vous poser la question, donc...

M. MARTIN DION :

2195 Je ne suis pas venu en personne à la visite, non.

LE COMMISSAIRE HANNA :

2200 C'est ça, donc, non, non, le projet, le projet qui est sur le site Internet. Mais vous ne l'avez pas vu, donc la question ne fonctionne pas.

M. MARTIN DION :

2205 Mais j'ai écouté, je fais juste chercher quelque chose. Écoutez, dans la séance d'information, c'est juste ça que j'ai écouté.

LA PRÉSIDENTE :

2210 Ah, c'est bien.

LE COMMISSAIRE HANNA :

2215 Bien juste pour vous rassurer que les architectes pour un tel projet sont très aux faits des règles et du guide. Alors, généralement, je crois qu'il n'y a pas à craindre, mais en tout cas, ça reste à suivre.

M. MARTIN DION :

2220 L'important de ça c'est qu'on communique avec nous parce que les personnes en situation d'handicap sont les mieux placées pour expliquer quels obstacles, les toilettes qui peuvent être trop basses ou les barres d'appui qui ne sont pas la bonne hauteur. Ça fait que ça cause vraiment une confusion aussi, comme que j'ai discuté tantôt, mais les toilettes, la plupart
2225 des endroits, sont très basses, le problème.

Moi la proposition que je proposerais c'est qu'il y ait des rehausseurs de toilette qui se vendent comme André Viger ou bien Medicus, puis qu'au besoin il y ait ça, un banc surélevé si jamais la toilette n'est pas assez haute, ça n'aide pas assez la personne à se transférer.

2230 Bien moi je vais dans un endroit comme, je vais à Nouveau Concept pour la physiothérapie, puis ils ont, les toilettes, ils n'ont pas trouvé des toilettes plus hautes, ça fait qu'ils ont mis des rehausseurs sur les bancs de toilette, surélevé.

LA PRÉSIDENTE :

2235 Moi j'aurais une question à vous poser, Monsieur Dion. Peut-être que vous n'avez pas eu l'occasion et le temps d'écouter les présentations d'autres participants à la consultation. Il y a certains d'entre eux qui ont proposé que sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria on y installe
2240 des logements pour les personnes handicapés.

Comment réagissez-vous à cette proposition-là?

2245

M. MARTIN DION :

2250 Selon la demande c'est qu'il faut absolument qu'il y ait des logements adaptés pour les personnes en situation d'handicap, que tu sois non-voyant ou une personne qui se déplace avec un fauteuil roulant motorisé ou qui soit manuel.

2255 Moi, l'important c'est qu'il faudrait qu'il y en ait selon le nombre des demandes qu'il y a, pas ce que les personnes pensent à peu près. Il faut que ça soit selon la demande ou selon les normes dans un guide que vous pouvez regarder aussi à ce niveau-là. Un des guides que j'ai parlé tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

2260 Et puis les caractéristiques du site, si vous avez eu l'occasion d'y aller vous-même ou en tout cas d'apercevoir ce qui en est, c'est un site qui est quand même très, très abrupte, hein?

M. MARTIN DION :

2265 Ah, c'est très, très abrupt. J'ai été me promener là, puis moi je dis que c'était juste pour un fauteuil roulant pour être capable de monter les côtes puis tout ça. Ça fait qu'il faut absolument que ça soit respecté l'inclinaison au pouce c'est un pouce aux vingt pouces.

LA PRÉSIDENTE :

2270 Voulez-vous m'expliquer ça, c'est une des questions que je voulais vous poser, je ne comprends pas bien, expliquez-moi ce que ça veut dire ça?

M. MARTIN DION :

2275 L'inclinaison, ça veut dire qu'il ne faut pas que ça soit comme ça, là, non plus. Il faut qu'il y ait une norme à tant de pouces. Ça veut dire...

LE COMMISSAIRE HANNA :

2280 ... de 5 % n'est-ce pas?

M. MARTIN DION :

2285 Le pourcentage c'est un pouce aux vingt pouces.

LE COMMISSAIRE HANNA :

2290 Un graduant de 5 %, n'est-ce pas, c'est ça que vous évoquez, hein?

M. MARTIN DION :

2295 Pas trop non plus, parce que sinon il y a des personnes qui poussent avec leurs bras aussi en fauteuil roulant manuels puis ils n'ont pas nécessairement la force pour pousser dans les grosses côtes.

LA PRÉSIDENTE :

2300 O.K. Ça, ça supposerait qu'il y ait un aménagement d'une partie du site pour permettre aux gens d'accéder par leurs propres moyens à leur logement. O.K., bien je comprends mieux.

M. MARTIN DION :

2305 S'ils font des logements, c'est important qu'il y ait des ouvre-portes aussi pour entrer dans l'appartement.

LA PRÉSIDENTE :

2310 Oui. Plus toutes les autres, une bonne partie des suggestions que vous avez faites, là. Tout à l'heure. Alors s'il n'y a pas d'autres questions de la part de mes collègues, il me reste à vous remercier d'avoir pris la peine de nous rencontrer et d'identifier entre autres, les besoins qui devraient être rencontrés là pour permettre aux personnes handicapées d'accéder ou en tout cas, de circuler sur ce site-là ou encore d'y loger si jamais il y avait des projets de logements pour les personnes handicapées.

2315 Alors je vous remercie beaucoup, Monsieur Dion. Merci beaucoup, au revoir.

M. MARTIN DION :

2320 Merci beaucoup, bonne fin de soirée.

LA PRÉSIDENTE :

2325 Bonne soirée à vous. Oui, Monsieur Dion?

M. MARTIN DION :

2330 Dans le fond, ce n'est pas nécessairement des logements abordables que ça prend, ça prend des logements sociaux aussi parce que la plupart des personnes en situation d'handicap sont à faible revenu. Ça fait que c'est un détail important que j'avais oublié, mais c'est ça aussi qu'il faut penser puis les organismes communautaires doivent être accessibles aussi s'il y a des projets communautaires.

2335 Puis je vous remercie beaucoup, j'attends de vos nouvelles pour me contacter pour quand que ça va être en branle ce projet-là. Je peux venir sur place évaluer ce qui en est.

LA PRÉSIDENTE :

2340 Oui, alors comme je le disais en début de soirée, Monsieur Dion, nous comme commission, on va faire, on a écouté beaucoup de personnes, là, puis plusieurs organismes qui nous ont fait des recommandations ou qui ont donné leur avis sur les projets qui étaient soumis à la consultation par la Société québécoise des infrastructures et par la ville et l'Université McGill.

2345 Alors on va faire un rapport et ce rapport-là est destiné à la mairesse de Montréal et aux élus politiques et qui vont prendre les décisions et puis c'est à partir de ces décisions-là que les projets prendront forme.

M. MARTIN DION :

2350 O.K., parce qu'avant que ça se rende là, je veux aller sur place aussi.

LA PRÉSIDENTE :

2355 Oui, mais ça, ça va prendre un peu de temps quand même.

M. MARTIN DION :

2360 Ah, j'avoue. Je vous remercie beaucoup, au revoir.

Mme TRINA SLAPCOFF

LA PRÉSIDENTE :

2365 Bien merci beaucoup, bonne fin de soirée. Alors, on reprend avec Madame Trina Slapcoff.

Mme TRINA SLAPCOFF:

2370 Yeah, hi. What is the name of the organisation again, I am just trying to find where I recorded this on your Facebook page?

LE COMMISSAIRE HANNA:

2375 It's the OCPM.

Mme TRINA SLAPCOFF:

2380 Okay, one second. Do you have what I wrote that I sent in?

LA PRÉSIDENTE:

Yes.

2385 **Mme TRINA SLAPCOFF :**

You do? O.K. you want to read it?